

Transcription de l'interview de Lex Roth (Sanem, 3 juin 2010) – Intégralité

Légende: Transcription de l'interview de Lex Roth, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 3 juin 2010 au siège du CVCE à Sanem. Conduit par Elena Danescu, chercheur au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants : la personnalité de Pierre Werner, la langue luxembourgeoise comme élément identitaire et le Luxembourg et la construction européenne.

Source: Interview de Lex Roth / LEX ROTH, Elena Danescu, prise de vue : Alexandre Germain.- Sanem: CVCE [Prod.], 03.06.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:24:14, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_lex_roth_sanem_3_juin_2010_integralite-fr-14e25634-3f86-4bc8-be55-352fc6b31b67.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Table des matières

I. La personnalité de Pierre Werner.....	1
II. La langue luxembourgeoise comme élément identitaire.....	8
III. Le Luxembourg et l'Europe.....	10

I. La personnalité de Pierre Werner

[Elena Danescu] En ce 3 juin 2010, nous avons l'honneur de recevoir monsieur Lex Roth, qui a accepté de nous livrer ses témoignages dans le cadre de cet entretien au sujet de la personnalité de Pierre Werner ainsi qu'aux événements du devenir contemporain du Grand-Duché de Luxembourg. Monsieur Roth, bonjour. Permettez-moi, pour commencer, d'évoquer quelques dates-clés de votre carrière. Vous êtes haut fonctionnaire gouvernemental, vous entrez en 1980 au ministère des Affaires culturelles où vous coordonnez précisément la préparation de la loi linguistique, la loi sur la langue luxembourgeoise qui sera adoptée le 24 février 1984. En 1984, vous devenez conseiller de gouvernement au ministère d'État, et dans la période 1988-1993, vous devenez directeur du service Information et Presse du gouvernement. Il faut souligner que vous êtes une personnalité marquante dans le domaine du rayonnement de la langue et de la culture luxembourgeoise, vous êtes auteur de nombreux ouvrages spécialisés et réalisateur d'innombrables émissions de radio et de télé consacrées à la langue luxembourgeoise. Vous avez une grande expérience pédagogique comme professeur de langue luxembourgeoise, y compris professeur de luxembourgeois auprès de la Cour. Vous êtes membre de l'Institut grand-ducal depuis 1974, et une activité qui vous tient à cœur, depuis 1971, vous êtes président fondateur de l'association *Actioun Lëtzebuergesch*, association culturelle pour la promotion de la diffusion et de l'enrichissement de la langue luxembourgeoise. Je me permets de vous poser la première question qui est liée à Pierre Werner et aussi à l'identité nationale. Quand et dans quelles circonstances avez-vous rencontré Pierre Werner pour la première fois et comment vos relations ont évolué au fil des années?

[Lex Roth] Voilà. Merci Madame pour les trop bons mots, mais je crois que, quant à moi, à mes relations avec monsieur Werner, il n'a jamais été question, vraiment jamais été question des problèmes européens. Je tiens à préciser cela. J'ai rencontré monsieur Werner par hasard. Je n'avais de ma vie jamais parlé à un ministre. Ça s'est passé dans la bibliothèque nationale luxembourgeoise lors de la remise d'un cadeau de la part d'une banque qui fêtait ses quinze années de présence à Luxembourg. Il y avait un cadeau immense, et alors à un certain moment, monsieur Werner – moi je le connaissais, il ne me connaissait pas – s'est approché de moi et il a eu son regard qui a été très marquant. Il avait un peu le regard piquant quand il nous regardait. Il s'est approché de moi et il m'a dit: «Vous êtes Monsieur Roth». Je lui ai dit: «Oui, Monsieur le Ministre.» «Écoutez, je vous ai vu à la télévision, le dernier dimanche. Vous avez expliqué d'une belle manière l'orthographe du luxembourgeois» et je crois, c'était déjà le monsieur Werner que je connaissais par après, et je crois que même moi, je l'ai compris. Alors la glace était déjà rompue, n'est-ce pas? Alors il m'a dit: «Est-

ce que ça ne vous dirait rien de me rejoindre au ministère des Affaires culturelles?» Je lui ai dit: «Monsieur le Ministre, je ne vais ni dire évidemment non, mais je ne peux pas encore dire oui parce que j'ai en charge des classes terminales dans deux lycées différents et je ne veux pas quitter mes élèves avant leur examen.» «Bon, dès que vous aurez pris une décision, vous allez me le faire savoir.» Ce que j'ai fait après trois mois, après avoir consulté mes enfants déjà adultes ainsi que mon directeur dans mon école. Alors il y a eu un autre..., un directeur-adjoint qui m'a dit: «Écoute, si tu n'y vas pas, tu auras la même impression après quelques années que moi, parce que moi, on m'avait demandé pour un autre ministère, et je le regrette depuis lors.» Bon soit. Alors, au mois de juin, en été, alors monsieur Werner m'a appelé à la maison, il m'a dit...

[Elena Danescu] C'était en 19..., c'était en quelle année?

[Lex Roth] C'était en 80, en 80. Alors, il m'a dit: «Si ça peut se faire, venez chez moi cet après-midi, j'ai à vous parler.» O.K., je suis allé à Luxembourg, dans son bureau. Il faut s'imaginer cela. Je n'avais jamais approché un ministre. J'ai connu quelques députés, etc., ça c'est normal. Mais un ministre, et encore un ministre entre guillemets un ministre monument comme monsieur Werner, n'est-ce pas, c'était quand même assez impressionnant. Alors, il m'a dit: «Il faut que vous veniez tout de suite parce que j'ai des problèmes au ministère.» Je ne vais pas aller maintenant dans les détails de ces problèmes, ce ne serait pas très catholique, disons. Alors, j'ai dit: «Si vous me le dites maintenant, Monsieur le Ministre, alors je vais en parler à mon directeur et je viens de suite.» Dans deux jours, j'étais là, je n'avais aucune connaissance d'affaires ministérielles et bureaucratiques, etc. etc., ce n'était pas très facile. Mais je voyais qu'il ne me pressait pas. Il me demandait: «Qu'est-ce que vous avez comme idées sur la culture au sens le plus large, pas seulement la culture réduite aux musées, aux archives nationales, à la bibliothèque nationale, et aux grandes fédérations qui étaient assez importantes, électoralement vu également, n'est-ce pas? Qu'est-ce que vous avez comme idées?» Bon, je lui ai dit: «Mais votre prédécesseur, monsieur Robert Krieps, avait, a chéri vraiment la culture très élargie, voire, je dis même la culture populaire au plus large des mots.» Je lui ai dit: «Le fond de cette idée, je le trouve excellent. Peut-être pas la forme, mais ça c'est autre chose, c'est une affaire de caractère, c'est une affaire de décision de votre part. C'est à vous de me dire ce que vous entendez alors de cette idée.» Et c'est comme ça que nous nous sommes vraiment rapprochés de plus en plus, également pour des conseils très très très pratiques. Je vous donne un cas de figure. À Luxembourg, près de la cathédrale, il y a un bâtiment bâti en pierres très grossières, qui était autrefois un lycée attaché à un cloître, disons, qui s'appelait Sainte-Sophie. Alors, il m'a dit: «Écoutez, quelqu'un m'a dit qu'il faut que ça disparaisse.» Alors, je lui ai dit: «Monsieur le Ministre, je n'y crois pas.» «Ah bon, vous n'y croyez pas pourquoi?» J'ai dit: «Mais, Monsieur le Ministre, pour autant que je sache, ce bâtiment que vous pouvez ne pas apprécier ou ce monsieur duquel vous parlez, et qui dit que c'est le bâtiment en pavés, là?» J'ai dit: «Mais c'était la première maison où des filles luxembourgeoises ont suivi un enseignement complet de secondaire classique.» «Mais vous avez raison, il m'a dit, attendez, je vais en parler à Jetty». Jetty, c'était sa femme, madame Werner. «Je vais en parler à Jetty, je vais vous appeler cet après-midi.» Il me rappelle: «Jetty a dit que vous avez raison. Il ne faut pas détruire ce bâtiment.» Il est encore là aujourd'hui. D'accord. Ce sont là de ces petites, disons, de ces petites anecdotes que je n'aurais jamais oubliées.

[Elena Danescu] C'est là une preuve de familiarité, mais aussi une preuve de confiance.

[Lex Roth] Oui, il n'y a jamais eu de familiarités entre nous, jamais. Mais je vous ai dit, il ne m'a jamais tutoyé. Il aurait pu être biologiquement mon papa, c'est d'accord, mais il ne m'a jamais tutoyé. Et je lui ai dit franchement comme ça: «Monsieur le Premier ministre, je vous considère

comme mon frère aîné.» Alors toute la glace était vraiment brisée. Bon, alors on a organisé des quinzaines culturelles dans toutes les régions du pays. Mais des quinzaines culturelles ensemble, avec toutes les sociétés dites culturelles d'une localité ou d'une région. Et ça a très très bien fonctionné, et je me rappelle bien que monsieur Robert Krieps, que je connaissais assez bien – c'était un condisciple de l'un de mes frères –, il m'a dit: «Tu m'as un peu détruit ce que j'ai fait auparavant.» Alors j'ai dit: «Robert, je n'ai rien détruit, j'ai trouvé bien ton idée de porter la culture sur un plateau plus large, voire populaire mais pas dans les rues.» N'est pas culture tout ce qui se fait sur le trottoir. Ça c'est clair, mais j'ai donné l'occasion aux gens, par exemple, de voir une petite exposition sur les cadastres du pays, sur le cadastre du pays. Et ce sont des choses qui ont fonctionné admirablement. Et après un certain temps – ça me dépassait matériellement et de façon organisatrice –, alors j'ai demandé à monsieur Werner d'appeler encore un collaborateur duquel je savais parfaitement que c'était un excellent organisateur, c'était le professeur Gast Geimler, et puis l'affaire a très bien marché, on n'a eu absolument pas de problèmes avec monsieur Werner, parce que ses notes étaient parfois admirables et toujours à la main. Ses notes étaient toujours à la main et on a continué, on a continué les travaux normaux d'un ministère comme l'administration des instituts culturels, etc. etc., mais sont venues alors des choses auxquelles on ne s'attend pas. Par exemple, vous savez que la *Gëlle Fra* – la *Gëlle Fra*, c'est le monument à la place de la Constitution qui se trouve actuellement à Shanghai – alors on avait – on, ça nous mène trop loin pour vous parler des détails – on avait retrouvé pour ainsi dire les débris de cette dame en bronze dorée – c'est pour ça qu'on l'a appelée immédiatement *Gëlle Fra*, femme en or ou femme dorée, si vous voulez – alors monsieur Werner m'a appelé et il m'a dit: «Il faut bien que nous réagissions parce qu'on ne peut pas arrêter ça.» «Monsieur le Ministre, moi je crois qu'on ne doit pas arrêter cela.» «Mais qu'est-ce que vous feriez?» «La reconstruire.» Exactement dans l'état où elle se trouvait en 1940 quand les Nazis l'ont détruite. «Oui, mais comment feriez-vous?» J'ai dit: «Mais, je vous propose de réunir les dirigeants des fédérations, voire des sociétés dites patriotiques, les enrôlés de force, les prisonniers, les concentrationnaires, les maquisards, etc., on va les réunir, on va leur en parler. Vous allez faire ça.» Oui, je l'ai fait. J'étais là, je sentais que j'étais là pour ça pour couvrir un ministre, n'est-ce pas, c'était normal. J'ai réuni ces gens-là et ils ne s'entendaient pas du tout, mais alors pas du tout. Ils s'engueulaient vraiment d'une façon que je me suis dit: «Mais qu'est-ce que tu vas faire là?» Ils étaient tous beaucoup plus âgés que moi. J'avais la chance d'appartenir à une famille de résistants, d'avoir un frère tombé comme enrôlé de force. Alors j'ai dit à ces messieurs: «Écoutez, on va cesser, je vais en référer à mon ministre.» Monsieur Werner: «Qu'est-ce qu'ils ont dit?» «Ça et ça.» Et alors il y avait un certain bruit qu'il faisait. «Hum» qu'il a fait. Et de ses yeux bleus gris, il regardait alors: «Qu'est-ce qu'on va faire?» «Ah, Monsieur le Ministre, de toute façon, on va reconstruire le monument.» «Et avec qui?» «Ça, on va le voir. Monsieur Roth, dites-leur que s'ils ne sont pas gentils la prochaine fois, on va prendre les morceaux et on va prendre de beaux écrous, bien les nettoyer et les mettre sur les parois du Musée de la résistance à Esch-sur-Alzette.» «Ah, O.K.» J'ai rappelé ces dirigeants, je leur ai dit: «Écoutez, voici la décision de monsieur le ministre.» Vous auriez entendu une souris tousser dans un coin. Plus rien. Alors, il a rigolé de son rire qui n'était jamais carnassier, mais de son rire très compréhensible, disons. Et puis, on a reconstruit la *Gëlle Fra*, basta.

Une troisième, non pas anecdote, mais historiette, si j'ose dire: l'affaire de la loi sur la langue luxembourgeoise. J'étais alors encore président de cette *Actioun Lëtzebuergesch*, dont j'étais l'un des fondateurs évidemment, et nous avons alors écrit une lettre à monsieur le ministre. C'était très beau. Il m'a dit: «Mais vous auriez pu me l'apporter comme ça.» J'ai dit: «Non, Monsieur le Ministre, je fais la différence entre ma ou mes fonctions et une affaire qui est tout à fait privée.»

«Non, non, c'est bien comme ça, mais je vous fais une proposition. Rassemblez un comité qui va s'en occuper.»

[Elena Danescu] Quel était le contenu de votre lettre en tant que président de l'association?

[Lex Roth] Mais le contenu de la lettre était avant tout..., je dirais, la base, la colonne vertébrale de la lettre était le fait qu'en 1941, les Nazis avaient organisé un soi-disant référendum, qui n'était autre qu'un recensement, mais pas un référendum, et dans lequel ils avaient demandé aux Luxembourgeois de dire que leur langue, c'est l'allemand. C'est faux, c'est une langue germanique, mais ce n'est pas l'allemand. Et alors, il y a eu là une réaction vraiment formidable au-delà de 96-97 % des Luxembourgeois qui ont dit «non», notre langue est le luxembourgeois. Et c'était dans cette lettre maintenant, par après, qu'on a dit: «Nous n'allons pas renier nos anciens, voire nos ancêtres.» Et alors, il faut une fois pour toute que la langue ait une fonction légale. O.K. Il a dit: «Oui, allez-y!» Alors, j'ai réuni des gens où je savais qu'ils avaient du point de vue juridique des compétences, voire des points de vue linguistiques, etc. Nous nous sommes réunis, et assez rapidement, on a élaboré un projet de loi que monsieur Werner a approuvé. Et ce projet de loi a fait son petit chemin, il passait normalement à travers le Conseil du gouvernement, le Conseil d'État, avant de venir chez le Grand-Duc qui évidemment [...], bon. Mais, ça s'endormit. À plusieurs reprises, j'ai dit à monsieur le ministre: «Monsieur le Ministre, est-ce qu'on n'oublie pas parfois un peu trop le projet de loi [...]?» «Oui, vous y tenez.» Et alors, une anecdote très gentille. Je me rappelle le jour même, c'était le jour où la Belgique avait dévalué sa monnaie, exactement le même jour, et monsieur Werner n'était pas seulement pas content, mais je l'ai vécu comme jamais auparavant. Et nous étions ensemble dans une même voiture où nous allions dans l'Oesling pour aller voir des restaurations d'églises, etc., parce qu'il était également ministre du Culte – d'accord – et des fois on est allés voir ce qui se réalisait. Et après, je pourrais même vous dire exactement la place quand on va de Diekirch à Troisvierges dans le nord. Il m'a dit: «Écoutez, Monsieur Roth, est-ce que vous tenez vraiment à ce qu'on fasse et à ce qu'on lise cette loi?» «Ah, j'ai dit, Monsieur le Ministre, c'est la plus belle des questions que vous puissiez poser. Oui!» Alors, une de ses réponses: «Je ne puis pas me brouiller avec vous à cause de cette loi» avec son regard pour la nième fois typique. Il était tellement fatigué ce jour-là, je me rappelle, nous sommes revenus à Luxembourg, et juste avant Luxembourg, j'ai senti sa tête sur mes épaules, il s'était endormi. Ben, comme ça. Il devait aller à la chambre des députés, et tout près de la poste, avant de nous engager dans la rue Notre-Dame, il s'est réveillé: «Je crois que j'ai un tout petit peu dormi. Vous l'avez mérité, Monsieur le Ministre, *mee ech muss an d'Chamber goen.*» O.K., nous sommes allés à la Chambre, il était là, comme ça.

[Elena Danescu] Pour défendre le projet de loi.

[Lex Roth] Pas précisément pour le projet de loi, il y avait d'autres problèmes. Je vous ai dit que c'était le grand jour où la Belgique a dévalué sans avertir le Luxembourg. Bon, ce qui n'était pas très gentil, c'est le moins qu'on puisse dire. Bon, mais quant à la loi sur la langue, il y avait quelques députés très très très conservateurs qui ont dit: «Il faut mettre dans la loi que quand une lettre est adressée à une administration luxembourgeoise, il faut répondre en luxembourgeois.» Moi, j'ai dit: «C'est la plus bête des solutions qu'on puisse avoir parce qu'alors, vous allez voir, un Luxembourgeois qui n'en est plus un, n'est-ce pas?» Il faut d'abord se faire un peu une idée de ce que ça peut être, notre parler normal, notre parler naturel, voire maternel, dans une correspondance avec une administration. Imaginez un peu quelqu'un qui fasse une lettre en luxembourgeois pour l'administration des Contributions, voire pour le ministère des Finances, etc. Ça ne va pas. Il faut

que nous soyons un tout petit peu plus doux là-dedans. On avait donné à madame... – maintenant, son nom ne me revient pas, il y va du rapport, du rapport de la loi – madame Viviane Reding, on avait confié la tâche de présenter la loi, madame Viviane Reding est venue chez moi dans mon bureau. Elle m'a dit: «Est-ce que tu peux m'aider là-dedans parce que j'en sais des choses, mais tu en sais plus et tu connais exactement; en plus, tu es pédagogue.» J'ai dit: «Viviane, mets-toi là, c'était à l'heure de midi, mets-toi là, prends ton papier et écris.» C'est comme ça aussi que le rapport sur la loi est né d'une façon très intéressante. Madame Reding avait une plume excellente. Elle savait très bien présenter cela et elle l'a tenue par après, – petite parenthèse parce que c'est elle qui, si je ne m'abuse, à Andorre a réussi à convaincre le Conseil de l'Europe à donner une situation plus avantageuse aux langues dites minoritaires. Et moi, j'ai toujours refusé le terme de langue minoritaire pour le luxembourgeois parce qu'au pays même, il n'y a pas de situation minoritaire comme par exemple il y a trois ou quatre situations de langues très différentes en France – en Belgique, n'en parlons même pas! – et en Italie, même chez vous, Madame, c'est une langue moins usagée, moins utilisée. C'est comme ça que l'EBLUL (*European Bureau for Lesser-Used Languages*)... – ça c'est le terme évidemment – bon, la loi même a été donc votée sans cet ominieux (sic) article 4 qui forçait, mais qui disait «au possible». Il y avait un peu d'élastique là-dedans. Bon, aujourd'hui, la loi a ses 25 ans, ses noces d'argent, n'est-ce pas, mais ce qui manque encore, je crois que si monsieur Werner avait encore été là, la langue serait déjà dans la constitution du pays, parce que notre langue n'est pas dans la constitution du pays, et ça c'est un manque, c'est une faute. Depuis lors, on a voté des lois sur la nationalité et on a forcé ceux qui veulent l'avoir d'apprendre le luxembourgeois ou de connaître le luxembourgeois. On a fait une loi sur l'Institut des langues à Luxembourg où le luxembourgeois joue un rôle éminent. C'est absolument clair. Et puis, sur quoi s'appuient ces lois? Pas sur la constitution, parce que la constitution, elle ne connaît pas le luxembourgeois. Et c'est pour ça que pour le moment encore, et encore et encore, on s'occupe non pas à forcer la main de la chambre des Députés mais à la rappeler. Et c'est pour ça que j'ai nommé cette petite rubrique *ceterum censeo Carthago delenda est*, d'accord, on va voir, mais avec monsieur Werner, cela n'a malheureusement plus rien à faire. Je dois vous dire qu'il avait confiance dans quelqu'un ou il était convaincu qu'il ne faisait rien sans l'avertir, évidemment, et que rien ne se passait derrière son dos, ce qui est très souvent le cas pour les ministres. Très souvent, heureusement parfois, mais aussi avec monsieur Werner, ce n'était jamais le cas. Et je vous ai dit au début que les affaires européennes et monsieur Werner – ça, je le connais comme tout le monde le connaît qui lit les mémoires de monsieur Werner, c'est clair – mais nous deux, on n'a jamais parlé de l'Europe. Je sais qu'il a vraiment vénéré monsieur Schuman. Il était d'ailleurs de la même trempe que monsieur Schuman. Sauf que monsieur Schuman était un célibataire et que monsieur Werner était papa de cinq enfants, ce qui donnait déjà d'autres rails pour la vie en général mais il vénérait monsieur Schuman et il en a parfois parlé, quand il l'a rencontré, il m'a également raconté des anecdotes qu'il a eues de la part de monsieur Bech, par exemple. Monsieur Schuman et monsieur Bech, quand ils ne voulaient pas que quelqu'un les comprenne, parlaient strictement en luxembourgeois des petites anecdotes comme ça qui étaient..., monsieur Werner les avait bien en tête, il les vénérait donc et c'était, à mon avis, deux âmes sœurs. Et monsieur Werner ne s'est jamais pâmé d'être l'un des pères de l'euro, etc. Je suis convaincu que lors des conseils européens, il n'a jamais levé la voix mais il a dit exactement ce qu'il fallait dire et il était hautement respecté. J'ai par après dans mes fonctions suivantes au service d'Information et de Presse..., il est évident que j'ai pu suivre tous les sommets européens, que j'ai parlé à des douzaines de journalistes français, allemands, etc. etc. Ils avaient Monsieur Werner dans une estime vraiment admirable. C'était un Monsieur. C'était absolument clair, sans aucunes manières, il n'était jamais maniéré. Mais il ne se

familiarisait pratiquement avec personne, mais il parlait très douce... il avait une voix très douce, très belle d'ailleurs aussi. Il faisait partie de la maîtrise de chant de la cathédrale de Luxembourg, et comme nous l'avons dit, il jouait un piano excellent.

Et il y a une autre anecdote pour vous montrer comment il était, même après avoir été pendant vingt-cinq ans ministre et Premier ministre. Un jour, nous sommes allés voir à un château – je crois que c'était Larochette – un dimanche, il y avait une petite organisation là. Il a dit: «Je vais aller voir ça. O.K., venez chez moi, vous allez avec moi dans ma voiture.» Il ne prenait jamais de chauffeur le dimanche. Il conduisait lui-même. C'est très significatif. Et on a été à Larochette. Nous sommes revenus et le soir même, dans la soirée même, il y avait une petite fête, je crois, pour un anniversaire du président d'une société de musique à Luxembourg. Et ce président était précisément un camarade de classe de monsieur Werner. «Il faut que j'aille un peu chez Eugène, qu'il me disait, mais j'ai une petite faim maintenant. Venez.» Alors il s'est arrêté près de sa maison à Limpertsberg. «Venez, venez!» Il m'a mis là sur un fauteuil, il m'a dit: «Je vais nous faire une bonne petite tarte.» Comme ça, ça c'était monsieur Werner! On a mangé la tartine, et puis: «Et c'est beaucoup mieux pour le vin qu'on va boire par après», il disait. Il y a de ces anecdotes qui vous cernent tout le monsieur Werner. Absolument, il savait faire, il savait très bien séparer l'officiel de l'humain, disons. Et ça, évidemment, ça vous reste. J'ai connu, je dirais, des ribambelles de ministres, mais les caractères des différents ministres. J'ai très bien connu, je connais encore très bien et apprécie beaucoup monsieur Jacques Santer, mais c'est une différence énorme.

[Elena Danescu] Justement, vous parlez de monsieur Santer. On sait que monsieur Santer est entré dans le dernier gouvernement de Pierre Werner en tant que secrétaire d'État. En 82, il y a aussi Jean-Claude Juncker qui est entré au gouvernement comme jeune secrétaire d'état proposé par monsieur Werner, au risque de mécontenter quelques aînés du parti. On peut considérer que c'est une formation des futurs leaders, des futurs dirigeants du gouvernement luxembourgeois que monsieur Werner a entamée par ses actions?

[Lex Roth] Monsieur Santer a fait ces étapes dans le Parti chrétien-social. C'est des étapes tout à fait normales. Il a travaillé, disons, depuis la première marche, n'est-ce pas? Donc il a très bien connu monsieur Werner. Monsieur Werner a évidemment connu et apprécié monsieur Santer, et après le départ alors de la ministre d'alors madame Frieden, monsieur Werner a choisi monsieur Santer comme secrétaire d'État. Et il avait d'abord sur ses épaules le ministère du Travail, qui n'est pas un ministère très facile à gérer, et il a fait vraiment des étapes tout à fait normales, comme l'est d'ailleurs monsieur Santer. C'est un excellent élève, il a été un excellent étudiant d'ailleurs en (études) gréco-latines, n'est-ce pas, ce qui est une référence à Luxembourg, comme monsieur le maire de Luxembourg actuel, monsieur Helminger, gréco-latines, etc. Bon, monsieur Santer est très très méticuleux dans ce qu'il fait, mais quand il est avec vous en société, il est très humain. J'ai très bien connu monsieur Santer, même avant qu'il ne fût secrétaire d'État, parce que j'avais dans un cours de luxembourgeois madame Santer qui est française, n'est-ce pas? C'est comme ça que moi j'ai connu monsieur Santer. Monsieur Juncker, c'est autre chose. Ils sont différents tous les trois, monsieur Werner, monsieur Santer, monsieur Juncker. Ils ont des caractères très différents aussi. Ils viennent d'autres milieux. Monsieur Juncker vient ici du bassin minier, d'une famille que je connais depuis son grand-père, parce que je suis de Wiltz; son grand-père était de près de Wiltz à Dahl, ça s'appelle, qui était ouvrier dans une fabrique de cuirs *Ideal*, que ça s'appelait, et je me rappelle encore le grand-papa de monsieur Juncker qui venait chaque jour en vélo de là et remontait après son travail [...]. C'était une famille vraiment, comme nous disons parfois, une petite famille. C'était des petites gens. Mais je connais également certains des fils de ce vieux monsieur Juncker et

de ses fils qui avaient tous, comme nous disons, une excellente tête. Absolument, mais qui ne pouvaient pas se payer un lycée parce qu'il n'y avait pas de lycée à Wiltz. Le prochain lycée était à Diekirch. Et ça, c'est très dur, j'en ai fait l'expérience dans notre famille. Et c'est comme ça que l'un des oncles de monsieur Jean-Claude Juncker était infirmier à la maison de santé à Ettelbruck. Et comme il travaillait très bien, un monsieur très très très sérieux, etc., il était bien aimé à Ettelbruck, il est devenu bourgmestre-maire à Ettelbruck. Bon, il a fait une carrière excellente, il a été élu député, il a été président de la chambre des Députés. Il est donc normal que dans une telle famille qui s'entendait bien – les parents de Jean-Claude Juncker, avec ceux de la famille d'Ettelbruck, ils s'entendaient très très bien –, il était donc pratiquement normal que Jean-Claude, peu à peu, se soit mis à penser politique. C'est clair encore qu'il a fait son droit avec une assise bien solide sur la politique également. Il est revenu de l'université, et tout de suite il a été engagé parce qu'on avait reconnu surtout la tête de monsieur Werner.

[Elena Danescu] Est-ce que vous avez souvenir de ces moments où monsieur Werner a coopté au gouvernement monsieur Juncker, comment leur dialogue se poursuivait, s'il avait vu en lui son futur successeur à un moment donné?

[Lex Roth] Je me rappelle très bien en 81 qu'un jour monsieur Werner m'a dit: «Est-ce que vous connaissez monsieur Juncker?» J'ai dit: «Oui, pas trop, mais je crois qu'il y a là quelque chose derrière. J'ai le sentiment.» «Mais moi aussi», il a dit. Et quand alors il a eu l'occasion de se présenter pour remplacer un ministre décédé, monsieur Camille Ney, alors je me rappelle très bien les discussions qui ont eu lieu parce que normalement le successeur de monsieur Camille Ney aurait dû être monsieur Édouard Juncker, le maire d'Ettelbruck, donc son oncle. Et ce qui s'est passé là derrière les portes, je n'en savais rien, je ne voulais rien en savoir? J'avais une secrétaire qui savait tout. Elle voulait toujours me raconter des histoires là-dessus. J'ai dit: «Écoute un peu, laisse ça. Ne me mêle surtout pas à ces choses-là.» Alors monsieur Édouard Juncker, lui a renoncé au poste de ministre, je dirais en faveur de son neveu. Et il avait raison, il avait raison, nous savons aujourd'hui que monsieur Juncker a depuis le premier jour de son secrétariat du gouvernement... d'abord il a eu des idées, c'est une tête très bien faite, il a une élocution exemplaire, à envier même, et bon je crois que personne aujourd'hui ne doute des capacités très extraordinaires de monsieur Juncker.

[Elena Danescu] Maintenant, je voudrais revenir sur le moment en 84 et le retrait de monsieur Werner de la scène politique. Vous étiez à l'époque au ministère d'État. Avez-vous des souvenirs des réactions internes et internationales à l'annonce de monsieur Werner de quitter la scène politique luxembourgeoise?

[Lex Roth] Je n'étais pas à proprement dire au ministère d'État. Le ministre d'État était en même temps ministre de la Culture. Il y a une différence sacrée ici, une sacrée différence, n'est-ce pas? Je vous ai dit que je n'ai pas connu monsieur Werner dans d'autres fonctions que ministre de la Culture.

[Elena Danescu] À propos du ministère de la Culture, en 72 monsieur Werner crée un secrétariat d'État à la Culture qu'il adjoint aux fonctions du Premier ministre. En 79, ce secrétariat d'État devient un ministère, toujours sous la responsabilité du Premier ministre, et ensuite cette double fonction «ministre d'État, président du gouvernement et ministre de la Culture» sera assumée par tous les chefs d'exécutif qui ont suivi.

[Lex Roth] Oui.

[Elena Danescu] C'est Jean-Claude Juncker qui a changé ça. Comment expliquez-vous cet intérêt

du président du gouvernement pour avoir sous ses fonctions directes le ministère de la Culture?

[Lex Roth] Écoutez, il ne faut pas oublier que ça ne s'appelait pas ministère de la Culture. Ça s'appelait...

[Elena Danescu] ...ministère des affaires culturelles.

[Lex Roth] ...des affaires culturelles. Il y a une nuance sémantique là-dedans, à mon avis. Et monsieur Werner aurait tout aussi bien pu appeler ses affaires culturelles immédiatement ministère de la Culture. Il a eu certainement son idée ou ses idées derrière la tête. Mais il faut dire que le ministre des Affaires culturelles avant monsieur Werner, monsieur Robert Krieps, avait donné, disons, à cette administration une envergure qui a forcé son successeur à donner un autre poids au ministère de la Culture. Ça s'appelait encore «Affaires culturelles» sous monsieur Werner, même sous monsieur Santer, je crois, et puis après c'est devenu le ministère de la Culture.

[Elena Danescu] Oui, au courant du mandat de ministre de madame Hennicot.

[Lex Roth] Voilà. Et cela a son sens et il faut dire franchement que le ministre socialiste monsieur Krieps avait son idée propre derrière la tête pour donner à la culture un autre visage officiel, disons, et il a réussi sans aucun doute. Il s'est également adjoint des gens auxquels il pouvait se fier pour réaliser son idée, c'est absolument clair. Que monsieur Werner, par après, ait eu d'autres idées ou voulu changer certaines idées, c'est tout à fait normal. Il y a ça dans tous les gouvernements démocratiques. Mais monsieur Werner a vraiment essayé de mettre un peu de tranquillité parce que ça commençait à l'énerver. «Ah, je sais!» et il ne voulait pas de culture de la rue, qu'il disait. Il voulait une culture populaire, mais ne pas appeler culture tout ce qui se passait sur un trottoir et par hasard. Bon, c'était son idée à lui, mais je crois qu'il faut parfois casser une fenêtre pour faire connaître qu'il y a du verre là-dedans, n'est-ce pas? Tout à fait normale, l'évolution! Absolument!

II. La langue luxembourgeoise comme élément identitaire

[Elena Danescu] Si vous permettez, depuis l'avènement de monsieur Juncker à la tête du gouvernement luxembourgeois, les rapports annuels sur l'état de la nation présentés au Parlement se font en luxembourgeois et depuis 96, tous les débats de la Chambre se font en luxembourgeois. Donc il y a aussi une évolution vers une identité luxembourgeoise plus nuancée.

[Lex Roth] Oui. Madame, ce n'est pas seulement qu'après [87] (96) que vous venez de dire maintenant que les débats à la chambre des Députés eurent été faits en luxembourgeois. Ça se passait depuis la dernière guerre. Donc depuis les années fin 40, début 50, donc 25 ans plus tôt. Et c'est cette situation-là que, par exemple, les journalistes étrangers n'ont jamais comprise quand je tenais à leur expliquer: «Écoutez, un projet de loi est introduit à la chambre des Députés, il est discuté à la chambre des Députés en luxembourgeois, il est commenté dans la presse en allemand et alors publié en français et c'est la version française qui fait foi.» Voilà. Donc pour ce qui est de l'identité luxembourgeoise, je suis convaincu, comme beaucoup de gens étrangers – surtout j'en ai eu des centaines dans des cours de luxembourgeois, donc je n'ai rien à inventer là-dessus – qui disent: «Votre langue et votre situation linguistique, c'est vraiment le poids principal de votre identité.» Quand on dit que le Luxembourg est un hasard de l'histoire, oui, mais quel pays n'est pas un hasard de l'histoire? Regardez un peu l'Italie, regardez une carte politique vers 1850 et regardez

l'Italie. C'est un *patchwork*. L'Allemagne avant Bismarck, c'était quoi, c'était un *patchwork*, etc., tandis que le Luxembourg est resté le Luxembourg depuis 1839 quand les Belges nous ont, disons, un peu chipotés la dernière partie, mais depuis lors, le Luxembourg a fait son histoire, il a fait ses histoires, il a résisté quand il le fallait et de la façon qui nous était permise, n'est-ce pas, voyez la grève générale contre les Nazis en 42, etc., donc il... et ils avaient tout de suite reconnu l'importance d'une Europe, même avant la CECA donc, même déjà à Londres, n'est-ce pas, pendant la guerre et à la fin de la guerre. Et c'est pour ça que nous sommes assez fiers, et je crois que cela appartient aussi à notre identité. Nous sommes assez fiers d'être l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne. C'est clair, je crois qu'on oublie assez souvent cela. Mais les Luxembourgeois ne prennent pas une trompette pour aller partout jouer leur petite musique identitaire. Ce n'est pas ça.

[Elena Danescu] Si vous permettez, à propos de la loi linguistique et l'Europe, il était question dans le temps que le Luxembourgeois, une fois défini par cette loi comme langue nationale, devienne aussi langue officielle des Communautés européennes?

[Lex Roth] Voilà une question très intéressante, une question qui me travaille depuis des années. Il y a eu surtout un député qui était également chef du groupe du Parti chrétien-social. C'est monsieur François Colling qui, lui, tenait à ce qu'on fasse en sorte que le luxembourgeois devienne langue officielle de la Communauté, de l'Union européenne. Je lui disais toujours: «Écoute, si tu veux vraiment ridiculiser les Luxembourgeois, fais-en une langue obligatoirement européenne.» Nous n'avons pas besoin de ça. Notre situation linguistique nous force pratiquement déjà à l'âge de 7-8 ans à nous occuper de deux langues étrangères, qui sont deux grandes langues, donc l'allemand – nous sommes alphabétisés en allemand, ce qui est naturel pour une langue germanique – et puis en français depuis la deuxième année scolaire primaire. Et madame, qu'est-ce qu'il y a de meilleur pour apprendre l'anglais que de connaître l'allemand et le français, parce que sans le français et l'allemand, les Britanniques devraient aboyer? C'est absolument clair, avec tout ce qui s'est passé après 1066 après la bataille d'Hastings. Bon, je crois que nous nous trouvons dans une excellente situation et que nous n'avons pas du tout besoin que notre petite langue – j'éviterai toujours le terme de minoritaire parce qu'elle n'est pas minoritaire dans le sens du terme – et je me suis vraiment opposé avec tout ce que je pouvais faire à faire du luxembourgeois, donc, une langue obligatoire et officielle, mais après la venue des amis maltais, l'affaire revenait de nouveau à la surface. «Eh! Tu vois maintenant, tu vois maintenant... Si les Maltais ont réussi à poser des conditions et que vous les avez acceptées, alors c'est à vous de vous prendre par le nez.» Mon opinion est toujours la même parce que le maltais comme langue n'est certainement pas plus riche que le Luxembourgeois, c'est clair. De toute façon, ça aussi c'est un mélange d'italien, d'arabe, etc. Il est tout à fait normal et le maltais n'est parlé ni écrit par pas plus d'habitants que le luxembourgeois, d'ailleurs. L'islandais, d'ailleurs aussi. Si un jour l'Islande va rejoindre l'Union européenne, ça sera la même chose parce que l'islandais est parlé par 270 000 personnes environ. Mais je crois que nous allons rester avec le statut du luxembourgeois du point de vue de l'Union européenne, que nous avons aujourd'hui, mais il est évident qu'il serait avantageux de voir des publications populaires, disons un peu, des textes sur le comportement des voyageurs sur les aéroports, etc., d'avoir ici à Luxembourg même aussi le texte en luxembourgeois, donc des textes qui sont très faciles; prenez un peu les textes vraiment en langue juridique, les Français eux aussi ne comprennent pas tout ce qui se trouve dans leurs textes juridiques, ni en Allemagne, d'ailleurs.

[Elena Danescu] C'est un langage très technique...

[Lex Roth] C'est tellement difficile, tellement difficile! N'allez pas faire ça au luxembourgeois.

Laissez-le là où il est. Et nous avons d'abord à nous occuper de la langue dans le pays, à montrer aux Luxembourgeois que leur petite langue n'est pas tellement petite. Petit ne veut pas dire pauvre. Elle n'est pas pauvre du tout. Et justement depuis les trente ou quarante dernières années, la littérature luxembourgeoise a fait des progrès, relativement parlant, énormes; pas plus tard qu'avant-hier, l'un de nos meilleurs écrivains est décédé, monsieur Roger Manderscheid, qui a introduit pratiquement le roman en luxembourgeois, lui ensemble avec son collègue Guy Rewenig, etc. Donc la langue a évolué. Vous ne pouvez pas savoir ce que j'ai enduré dans les années 70 à cause de ma défense du luxembourgeois. Et pourtant, j'ai toujours dit: «Il ne faut rien avoir contre l'allemand ni contre le français, sinon nous sommes des bêtas, parce que c'est une force.» Mais il ne faut pas oublier que nous avons un visage typiquement luxembourgeois; du point de vue linguistique, il faut que nous le gardions. Donc il faut également que nous donnions au luxembourgeois une situation convenable. Non pas écarter une autre langue, jamais, mais gardons notre situation donc, et la situation de catalyseur de cette situation, c'est le luxembourgeois. C'est clair.

III. Le Luxembourg et l'Europe

[Elena Danescu] En 1988, vous devenez président du service Information et Presse du gouvernement. Et à ce titre, vous vivez aux affaires la présidence luxembourgeoise de 1991, avec son résultat, l'élaboration du projet de traité de Maastricht. Quels souvenirs gardez-vous de cette présidence et des préparatifs? Quelles étaient vos activités en préparation et durant cette période de présidence?

[Lex Roth] Je me rappelle encore très bien ces préparations qui n'étaient évidemment pas faciles parce que nous n'avions à notre disposition même pas un vingtième du personnel que nous étions habitués à rencontrer au sommet dans les pays de l'Europe. Nous avons très bien séparé les compétences et les possibilités des uns et des autres. Information et Presse, O.K., mais ce n'est pas au service Information et Presse d'arranger par exemple des localités, etc. etc. D'être avec les spécialistes, par exemple, des bâtiments publics dans des réunions et de donner nos desiderata, ça c'était normal. Mais l'exécution n'était jamais auprès d'un service Information et Presse qui lui, d'ailleurs, n'avait même pas une douzaine de collaborateurs. Voilà, et ces préparations de sommet à Luxembourg, c'était toujours un tout petit peu des miracles, et ça se passait sans les moindres accrocs, parce qu'on se connaissait, on se connaissait même des fois en privé, on se connaissait. On n'avait pas besoin de faire une réunion pour n'importe quoi. C'est-à-dire, ça se passait d'une façon très naturelle. Mais il faut dire aussi qu'il y avait seulement une douzaine de pays. Mais je crois qu'on avait plus de travail avec les visites, la visite du pape Jean-Paul II en 85 qu'avec le sommet de 91. Évidemment, l'organisation matérielle appartenait soit aux bâtiments publics, c'est-à-dire au ministère des Travaux publics, soit aux Affaires étrangères, etc. Nous ne nous mêlions jamais, disons, de ce qui ne regardait pas la presse. Ce qui est ou était faux également, c'est que quand on est conseiller du gouvernement et directeur du service Information et Presse, dans un autre pays, c'est *the speaker*. Ce n'était jamais le cas, heureusement. Heureusement.

[Elena Danescu] La présidence avait un porte-parole et vous travailliez avec le porte-parole de la présidence?

[Lex Roth] Absolument, et ça se passait toujours au ministère des Affaires étrangères. La présidence n'avait pas de porte-parole au ministère d'État. De toute façon, tous les conseillers du gouvernement de par la législation sont des conseillers du Premier ministre; même les conseillers qui se trouvent au ministère de la Santé sont en dernière instance des conseillers du Premier ministre. Ça c'est assez clair. Et nous avons heureusement, disons, une dizaine d'ambassadeurs qui connaissaient très très bien la musique, et nous avons des gens au ministère des Affaires étrangères, comme aujourd'hui le ministre monsieur Schmit, qui étaient vraiment des spécialistes auxquels on ne la faisait pas, mais alors pas du tout. Et quand on avait un problème: «Écoute un peu Nicolas, il y a là un journaliste du *Handelsblatt* qui a appelé.» «O.K., O.K., passe-le-moi.» C'était terminé. C'était donc une espèce de *dispatching*. Et ces sommets ici se tenaient au Kirchberg, n'est-ce pas, quand ce n'était pas encore aussi beau qu'aujourd'hui, mais on travaillait avec un rouage comme huilé, avec tout le monde.

[Elena Danescu] Est-ce que vous vous rappelez de moments de tensions, de difficultés pour présenter les relevés de presse, par exemple, des débats dans les conseils des ministres, puisqu'ils n'ont pas été faciles tous?

[Lex Roth] Madame, notre tâche était surtout d'organiser ce qu'il fallait pour la presse présente – c'est clair –, d'organiser les lieux, de... – comment dirais-je – de donner les notes nécessaires aux journalistes étrangers. C'était donc du travail, disons, matériel. Mais comme j'ai vécu beaucoup de sommets, je me suis moi-même quand même aussi un peu demandé: «Mais comment est-ce qu'on a pu réussir à faire cela avec vingt fois moins de personnel?» Mais cela a aussi son avantage, c'est que tout le monde se connaît d'une façon ou d'une autre, tandis qu'à Londres, tandis qu'à Madrid, etc., je voyais là des gens qui tournaient comme des tourbillons pour se faire remarquer... Ici, on n'a pas besoin de ça. Absolument pas. Mais c'était très très dur, et on travaille admirablement avec les services de sécurité, avec la police, etc. et avec les détachés de l'armée, etc. Il n'y avait aucun problème.

[Elena Danescu] Parmi les personnalités européennes que vous avez pu voir au cours de ces sommets, qui vous a laissé le souvenir le plus fort?

[Lex Roth] Ah! Ou le plus impressionnant, disons. Je me rappelle très bien qu'à Madrid – non à Milan –, j'étais là à un bar pour prendre un verre d'eau ou je ne sais quoi, alors il y avait là deux messieurs qui n'appartenaient pas encore à l'Union européenne, mais qui s'entendaient très très très très bien. C'était le Premier ministre de l'Espagne Felipe González et c'était son collègue monsieur Suárez, qui était invité dans le temps à Milan pour suivre les débats, etc. etc. Il y a eu là..., à un certain moment, ils ont vu que j'avais le truc du Luxembourg là. «Ah, vous êtes Luxembourgeois?» «Oui, Monsieur le Ministre.» «Mais, dites, il y a une quinzaine, j'ai eu un jeune journaliste luxembourgeois qui m'interviewait à Lisbonne – c'était monsieur Suárez qui parlait – et il a fait ça très bien...», il était en train de parler. «Oui, monsieur le ministre, c'était mon neveu, à moi.» J'ai dit: «Vous voyez donc combien c'est petit le Luxembourg. Quand vous parlez d'un Luxembourgeois, il y en a trois autres qui le connaissent ou le reconnaissent immédiatement.» Et on a un peu parlé, ça c'était impressionnant comme moment sympathique. Je me rappelle aussi qu'au sommet de 91 au Luxembourg, tout le monde était parti pour aller manger. C'est-à-dire les voitures officielles étaient parties, il y avait encore une voiture avec une devant et une derrière, et il y avait là une dame sur un canapé qui n'en finissait pas de faire ses ongles. C'était madame Thatcher. «Excusez, Madame, mais tout le monde est parti.» «*Oh, excuse me!*» Bon, et moi je n'avais plus de voiture alors. Elle m'a emmené dans sa voiture pour le

Rollingergrund, là où il y a Villeroy & Boch, ce château, là. C'était là. Bon, mais impressionnant! Quand vous dites «impressionnant», impressionnant du point de vue politique. Il faut dire que la plupart de ces gens impressionnent automatiquement, mais les deux personnes les plus impressionnantes que moi j'ai rencontrées dans ma vie, n'appartenaient pas à des conseils européens. C'était à Moscou monsieur Gorbatchev en 89, je crois, et puis le pape Jean-Paul II. Ils avaient... – monsieur Gorbatchev encore aujourd'hui – c'était au Kremlin, et monsieur Santer présentait sa petite suite, il avait un regard qui me passait par la tête comme un lazer, je ne sais pas pourquoi mais c'est comme ça. Et puis, le pape Jean-Paul II, la même chose, exactement la même chose, comme ça, et je me rappelle quand il est remonté dans son avion pour partir; d'un côté, il y avait le pouvoir législatif et le gouvernement. Ici, il y avait ceux qui étaient responsables de l'organisation, et alors le pape que j'avais vu deux ou trois fois pendant les deux journées pour lui présenter la presse, etc., j'étais le dernier avant le *gangway* qu'il montait – j'ai une photo là-dessus, d'ailleurs – il a passé la main comme ça, mettait sa main là-dessus, il a dit: «Et merci pour votre bon travail!» et un clin d'œil. Je n'ai jamais oublié, parce qu'il savait ce qu'il avait amené comme presse au Vatican. Il l'amène toujours avec son avion. C'est d'ailleurs celle-là qui paie l'avion, c'est clair. Ce sont là les deux personnages qui m'ont le plus impressionné de par le regard. Les politiques, bon, quand vous êtes là les matins à prendre votre petit déjeuner à la même table que monsieur Martens, par exemple, que monsieur Kohl, etc., ça se passait admirablement bien. Je me rappelle aussi, d'ailleurs, que monsieur Juncker, une fois, quand monsieur Kohl l'a appelé «Junior», il a dit: «Helmut, je ne m'appelle pas Junior, je m'appelle Jean-Claude.» Je n'ai plus jamais entendu monsieur Kohl dire «Junior». Il fallait le faire!

[Elena Danescu] C'est une forme de remise des pendules à l'heure.

[Lex Roth] Oui.

[Elena Danescu] Est-ce que ces relations amicales entre dirigeants politiques ont permis l'évolution de certains dossiers? Est-ce que vous avez détecté des relations amicales entre les politiques luxembourgeois et les politiques européens?

[Lex Roth] Il y a aussi, Madame, évidemment des gens comme monsieur Mitterrand. Ah, c'est clair! Quand il entrait là, c'était comme s'il y avait une espèce de rayons X ou Y. Son regard aussi, le regard de monsieur Mitterrand. Bon, c'est des gens comme... À Paris, c'était à Paris aussi en 91 je crois –, à Paris, je me rappelle avoir là devant moi monsieur Badinter et monsieur Jacques Attali qui s'entretenaient pendant qu'à la longue table, les nombreux ministres présidents – monsieur Bush père était là également, c'était à Paris –, là vous avez l'impression de vous rapetisser vous-même, d'être là comme une souris qui regarde par un trou ces grands messieurs ou ces grandes dames, etc. qui s'entretiennent là. Mais alors, quand il n'y a pas la presse, ils sont tout à fait différents de ce qu'ils sont normalement. En l'absence des photographes et des caméras, les gens politiques, les grands de la politique se comportent tout à fait normalement. Dès qu'il y a la presse, vous avez le geste que tout le monde connaît, qui est d'ajuster la cravate, etc., c'est remettre comme ça, mais c'est pratiquement privé quand vous prenez le petit déjeuner à la même table. C'est absolument privé.

[Elena Danescu] J'aimerais maintenant, puisqu'on approche de la fin de notre entretien-témoignage, j'aimerais vous poser une question sur la politique européenne du Luxembourg. Vous avez assisté dans vos qualités à de nombreux conseils de gouvernement et vous connaissez les rapports entre le gouvernement et le parlement. Et donc j'aurais voulu vous demander s'il est vrai et s'il a été toujours le cas que la politique européenne du Luxembourg a eu tout le temps un caractère

consensuel? Est-ce que vous vous rappelez des controverses, des débats contradictoires par rapport à l'une ou l'autre des décisions dans la politique européenne du Luxembourg?

[Lex Roth] Je crois qu'il y a toujours eu une très bonne chose. J'ai vécu cela également aux sommets européens que les Luxembourgeois, les Néerlandais et les Belges se sont toujours réunis avant que le Conseil ne commence et se sont... Ils se voyaient toujours aussi en Benelux, n'est-ce pas, et ils ont vraiment respecté cela, aussi bien les Néerlandais que les Belges et les Luxembourgeois. Je n'ai jamais eu l'impression qu'il y avait des rixes entre eux, qu'il y avait des froissements. Je n'ai pas souvenir de cela. Ils se sont très bien entretenus; évidemment chacun avait ses propres idées à lui. Et il y a aussi une chose. Quand il y avait les ministres dans une réunion – c'est encore le cas aujourd'hui – ils ont avec eux tout au plus deux collaborateurs qui sont toujours des spécialistes, c'est clair. Moi, quand j'étais là, je m'occupais de notre presse d'abord et des conférences de presse d'un de nos ministres, soit du ministre des Finances, soit du Premier ministre. Je me rappelle très bien Maastricht, lorsque... mon travail était organisé et, bon, (je devais) faire en sorte que dans cet ordre-là les ou le ministre ne manquât de rien. C'est normal, et ce qui était évidemment très intéressant, c'était aussi de pouvoir parler avec des [ponces] (pontes) du journalisme français ou allemand. Je me rappelle très bien un monsieur éminemment gentil qui était monsieur Philippe Alexandre – le journaliste français – et nous nous sommes très bien entretenus, voire amusés à parler du Luxembourg. Et je me rappelle aussi que l'un ou l'autre a demandé: «Au fait, le Luxembourg, c'est quoi?» C'était là les questions, ou en allemand ou en anglais, etc. et alors, des fois, ils n'en revenaient pas, vraiment, ils n'en revenaient pas du tout. «Qu'est-ce que vous faites là? Vos écoles? Est-ce que vous avez aussi ça ou ça ou ça?» «Oui, mais en miniature, c'est d'accord.» Mais ce sont là des souvenirs absolument personnels, mais je tiens à rappeler que moi-même, je n'ai jamais assisté aux débats des têtes de turc, si j'ose dire. Je m'occupais de la presse et les spécialistes des affaires étrangères ou des affaires financières accompagnaient toujours le ou les ministres. C'est absolument clair.

[Elena Danescu] Monsieur Roth, je vous remercie infiniment pour le temps que vous nous avez accordé et pour les choses très intéressantes que vous nous avez fait connaître aujourd'hui. Pour conclure, je vous laisserai le mot de la fin et je vous inviterai également à dire ce que vous m'avez dit hors caméra par rapport à la valeur historique du château de Sanem?

[Lex Roth] Oui, je suis très impressionné d'être dans ces locaux parce que je suis féru de notre histoire, surtout aussi de l'histoire du XIX^e siècle, qui a formé le Luxembourg, tandis que le XX^e siècle a donné une assise beaucoup plus solide, surtout après les années 20 où il y avait quand même des problèmes parce que vous n'êtes pas sans connaître la date fatidique en septembre 1919 où les Luxembourgeois, sur référendum, ont vraiment appelé de leur cœur une patrie à eux, et pas une république; ils ont voté pour une monarchie constitutionnelle avec laquelle nous avons eu des chances énormes surtout pendant la dernière guerre, etc., etc. Bon, et ça impressionne parce qu'en quelque sorte, le monsieur qui a été l'un des principaux personnages à Londres en 1867 a vécu... il y a le génie du lieu de ce monsieur Tornaco, qui d'une autre façon était surtout le baron, n'est-ce pas, et lors du partage entre la Belgique et le Luxembourg, il y aurait d'autres anecdotes à raconter, mais il ne faut jamais oublier de remercier ces gens-là qui ont tenu bien, qui ont vraiment bien tenu lors de ces années très difficiles – guerre franco-prussienne, n'est-ce pas, où le Luxembourg a été l'une des causes, c'est clair – et monsieur Servais, monsieur Emmanuel Servais et le baron de Tornaco ont joué un rôle très éminent, ce qui trop souvent est oublié, je crois, de la part des gens, mais on ne peut pas, mais on ne peut vraiment pas exiger des gens dits normaux de connaître l'histoire des cent

dernières années. Donc le mot de la fin, Madame, je crois que notre petit pays qui, avant d'être grand-duché, a été duché – c'est un paradoxe de l'histoire – on lui a coupé deux-tiers de son territoire et alors on a fait du duché un grand-duché. C'est un peu..., c'est gai. Mais je suis heureux, je suis fier qu'ici au pays, il y ait eu des gens politiques, n'importe quel parti politique, mais des gens en politique qui ont eu de bonnes vues, et je suis fier également du rôle que le Luxembourg a pu jouer, qu'il ait pu offrir à l'Union européenne la CECA, les premiers bureaux, la première chaise, la première table administrative, là où se trouve aujourd'hui la Caisse d'épargne, près du pont Adolfe, n'est-ce pas, et les Luxembourgeois, là encore – c'est typique – n'ont rien trouvé de plus beau que d'y mettre une plaque noircie que personne ne voit, donc ne regarde, où il est bien noté qu'en 1953, c'est là où se sont mis les premiers administrateurs à table. Je suis donc fier du rôle que le Luxembourg a joué dans toute l'histoire européenne de nos jours, disons, et j'espère qu'il peut et sait le faire de la même façon. Je crois que nous sommes assez bien équipés personnellement également, parce que le respect qu'on a pour notre Premier ministre d'aujourd'hui est peut-être différent, mais il est le même dans son intensité pour monsieur Juncker que pour monsieur Werner et alors je crois que la boucle est bouclée.

[Elena Danescu] Monsieur Roth, encore une fois infiniment merci.